



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE



Rennes, le 19 mars 2013

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Journée d'échanges sur les ÉcoQuartiers en Bretagne ***Les démarches participatives : l'implication de l'habitant et du citoyen***

La troisième journée régionale sur les Écoquartiers en Bretagne a mis particulièrement en valeur les démarches participatives, en abordant la place de l'habitant, actuel ou futur dans un projet d'aménagement : comment bâtir un projet ensemble ? Comment répondre aux besoins de chacun pour aboutir à un quartier agréable à vivre ?

Les démarches participatives permettent de définir et d'intégrer les enjeux culturels et sociaux d'un quartier : notions de biens communs, rapport à ses voisins, vivre ensemble...

Ce travail collaboratif de co-conception aborde la question de la démocratie participative et permet l'appropriation des enjeux d'urbanisme et de développement durable par l'ensemble des intervenants : élus, techniciens, équipe de maîtrise d'œuvre, associations, habitants.

Cette journée s'inscrit dans la continuité des deux premières journées régionales sur les Écoquartiers de 2011 et 2012, intitulées « comment s'y prendre ? » et « savoir s'entourer ? » et qui avaient permis d'aborder le sujet de la gouvernance et des différentes étapes d'un projet d'aménagement urbain ou rural. Les témoignages de villes petites ou moyennes ont montré la nécessité pour les élus de s'appuyer sur un système d'acteurs compétents et de mettre en place une véritable assistance à maîtrise d'ouvrage.

Innover, sortir des sentiers battus, proposer à ses habitants autre chose que le lotissement traditionnel, redécouvrir et aménager le centre-bourg, demande une organisation sans faille et une volonté politique forte.

La Bretagne est une des régions les plus avancées en France pour les démarches Écoquartiers participatives et plusieurs exemples existent sur le territoire. A partir de ceux de **Quistinic** et de **Chevaigné** s'instaurera un débat sur les acquis et les limites de cette démarche, en donnant entre autres la parole aux habitants eux-même. Une visite de l'éco-hameau de la Branchère à Chevaigné clôturait cette journée.

Cet aspect de la gouvernance de projet n'est qu'un volet des **20 engagements proposés dans le processus de labellisation des écoquartiers** lancé en décembre 2012 par Cécile Duflot, Ministre de l'égalité des territoires et du logement : <http://www.territoires.gouv.fr/spip.php?article1295>.

Chaque collectivité volontaire peut désormais s'engager dans la démarche en signant la charte des Écoquartiers : http://www.territoires.gouv.fr/IMG/pdf/02_-_Charte_EcoQuartier.pdf.

Cette journée du 19 mars lance officiellement cette charte en Bretagne. Elle permettra aux collectivités signataires, désireuses de faire émerger des projets innovants par leur mode de gouvernance et les démarches participatives entre autres, d'entrer dans le club national et dans l'atelier régional et de bénéficier d'un accompagnement.

C'est un premier pas vers la labellisation qui apportera une reconnaissance à la collectivité porteuse de projet sur son travail et son investissement et lui permettra d'afficher clairement la concrétisation de ses objectifs de développement durable.

Contacts presse :

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Bretagne :
Corinne Gillet - 02 99 33 42 10 ou Marie Vergos - 02 99 33 42 11